

Société des institutrices

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **63 (1934)**

Heft 13

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Vente de décembre de Pro Juventute.

Le succès de la vente de timbres et cartes organisée en décembre dernier prouve une fois de plus l'intérêt que porte notre population au bien de la jeune génération.

Il s'est vendu 2,808,000 timbres de 5 ct., 3,625,000 timbres de 10 ct., 2,902,000 timbres de 20 ct., 1,051,000 timbres de 30 ct., soit au total 10,386,000 timbres, ainsi que 126,890 séries de cartes postales illustrées et 119,140 séries de cartes de vœux.

Les recettes brutes se montent à fr. 2,288,000. — . Déduction faite de la valeur d'affranchissement remboursée à la poste, soit fr. 1,398,000. — , il reste à la fondation la belle somme de fr. 890,000. — .

Comme d'habitude, les recettes nettes récoltées par les organisations de district sont employées sur place. Elles sont, cette fois-ci, plus particulièrement destinées au travail de prévoyance en faveur de l'adolescence.

Que tous ceux qui, par leur générosité ou leur participation active à l'organisation de la vente ont permis d'atteindre ce beau résultat trouvent, à cette place-ci également, les remerciements de la fondation.

Télégrammes To.

Durant l'année 1933, 117,069 télégrammes de félicitations ou de condoléances ont été transmis sur les formulaires artistiques TO. La fondation *Pro Juventute* a touché sur les surtaxes prélevées une part de 45 ct. par formulaire, soit fr. 52,681,05.

* * *

Le Cartel suisse de Vacances et Loisirs pour la jeunesse (S. A. F.), dont le siège se trouve à Zurich, Seilergraben 1, et qui groupe des organisations de jeunesse nationales et régionales de toutes les tendances du pays, vient de tenir son assemblée générale. Les nombreuses associations représentées ont adopté le rapport annuel, qui témoigne des résultats très réjouissants acquis grâce à l'action conjuguée des différentes œuvres.

La publication d'une liste de bons ouvrages pour la jeunesse a fait l'objet d'une discussion nourrie. La séance s'est terminée par un exposé sur quelques formes nouvelles de l'aide apportée aux jeunes chômeurs, à la suite duquel l'assemblée a décidé la prise de diverses initiatives dans ce domaine.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunion générale de tous les groupements, à Fribourg, jeudi 8 novembre, à 2 h., au pensionnat Sainte-Ursule. Entrée par la rue des Alpes.

Son Excellence Mgr Besson veut bien nous faire l'honneur de présider cette séance et de nous donner la conférence de novembre.

M. Piller, Directeur de l'Instruction publique, nous parlera ensuite des conférences officielles régionales, prévues pour l'année scolaire 1934-35.

Toutes les institutrices sont amicalement invitées à cette séance. Nous espérons qu'elles arriveront nombreuses de toutes les parties du canton ; elles seront les bienvenues.

Les fidèles lectrices du *Bulletin* voudront bien rappeler cette réunion à leurs collègues, car il ne sera pas envoyé de convocations individuelles.

Le Comité.